

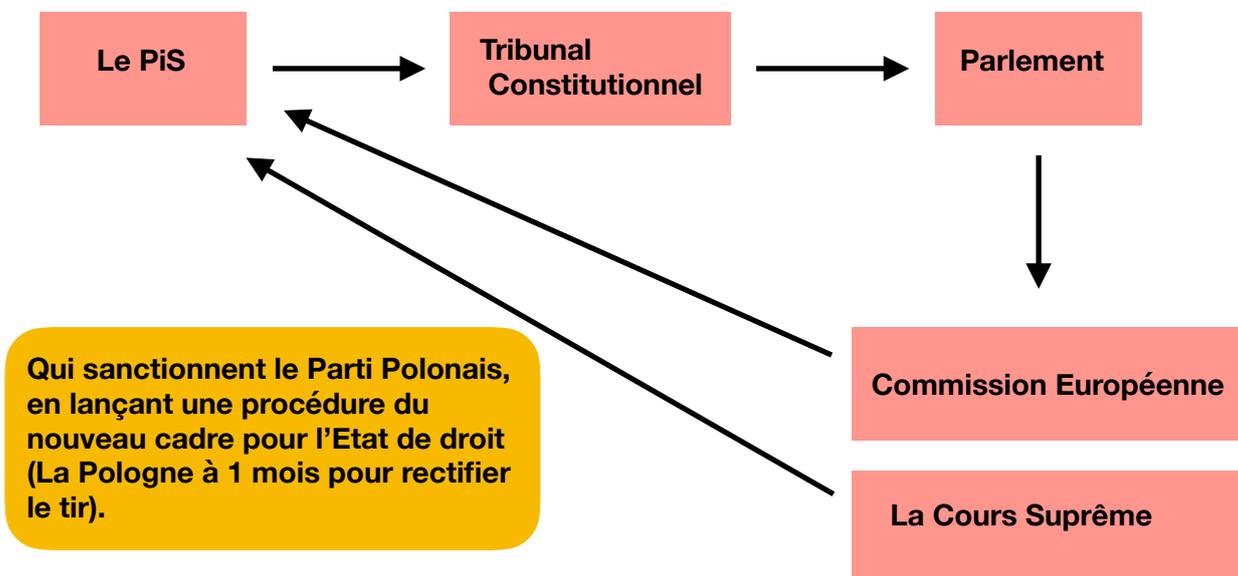
La Pologne : les atteintes à l'état de Droit

Quels sont les trois problèmes principaux entre les partis opposants ?

- 1) Le PiS, le Parti Droit et Justice à pour objectif de reprendre le contrôle sur le pouvoir judiciaire en adoptant des lois permettant de « museler » le pouvoir judiciaire.
- 2) La Pologne avec la réforme de 2015, ne respecte pas les principes d'indépendance des institutions. Les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif doivent rester indépendant pour respecter les principes de démocratie.
- 3) La Cours Suprême soulève deux griefs : le premier concernant l'abaissement de l'âge de départ à la retraite ainsi qu'une inégalité des genres sur le départ à la retraite. Et le second sur le pouvoir discrétionnaire du président Polonais.

Ces trois problèmes montrent que la Pologne ne respecte pas les principes de démocratie, et est donc en contradiction avec l'un des principaux fondement de l'Union Européenne. Il y a donc atteinte à l'Etat de droit.

4) Pourriez vous établir un schéma du conflit avec les partenaires ?



Quels sont, selon vous, les dangers, les points incertains encore à résoudre ?

La Pologne, en violant le droit communautaire, ainsi que le principe de non-discrimination entre les hommes et les femmes pourrait mener à des dangers :

La Pologne pourrait suivre le Royaume Unis, en rompant le traité de Lisbonne datant de 2009, en sortant de L'Union Européenne.

Dans un cas extrême, si le gouvernement polonais, menace la démocratie le peuple polonais pourrait remettre en cause la légitimité du parti en place, pouvant mener à une possible guerre civile.

De plus il y a peu de participation aux élections mais beaucoup d'insatisfaction, les partis politiques sont très peu populaires et son nombre diminue drastiquement, montrant un sentiment de désillusion de la part des citoyens polonais.

Si la Pologne se trouve en situation de crise institutionnelle, la Russie viendrait sans doute venir en aide à son ancien compère soviétique.